

fondation des **hopitaux**

# LES COMPTES 2021

Grâce à vous en 2021, nous avons pu  
financer plus de 700 projets.

---

**95% des ressources**  
de la Fondation proviennent de la  
générosité du public.

**84% des dépenses**  
de la Fondation sont consacrées  
à l'aide aux patients, aux soignants  
et aux aidants.

## Répartition des ressources inscrites au compte de résultat 2021

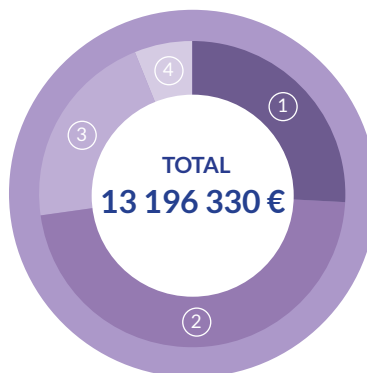
- 1 Produits liés à la  
générosité du public :  
13 196 330 € (95%)
- 2 Produits non liés à la  
générosité du public\* :  
512 750 € (4%)
- 3 Autres Produits\*\* :  
84 889 € (1%)



\*Soutiens financiers de fondations et associations  
\*\*Subvention publique et produits divers

## Total des ressources liées à la générosité du public en 2021

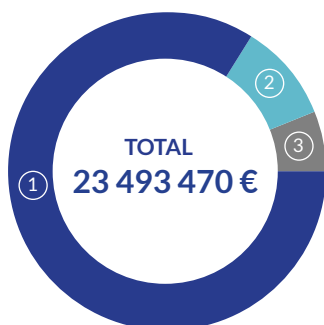
- 1 Dons manuels :  
3 492 938 € (26%)
- 2 Legs, donations et  
assurance-vie :  
6 156 736 € (47%)
- 3 Mécénats :  
2 737 391 € (21%)
- 4 Autres ressources  
liées à la générosité  
du public :  
809 265 € (6%)



95%

## Répartition des emplois inscrits au compte de résultat 2021

- 1 Missions sociales :  
19 779 708 € (84%)
- 2 Frais de recherche  
de fonds :  
2 302 048 € (10%)
- 3 Frais de  
fonctionnement :  
1 411 714 € (6%)



## Utilisation des ressources liées à la générosité du public en 2021

- 1 Missions sociales :  
19 267 853 € (84%)
- 2 Frais de recherche  
de fonds :  
2 302 048 € (10%)
- 3 Frais de  
fonctionnement :  
1 331 819 € (6%)



### Utilisation des ressources issues de la générosité du public :

83% des ressources issues de la générosité du public collectées en 2021 ont été utilisées soit 22 901 720 € sur 27 453 049€. Les ressources de l'année 2021 de 27,4 millions d'euros comprennent :

- 13 196 330 € collectés en 2021,
- 14 250 830€ d'utilisation de fonds dédiés antérieurs,
- 5 889 € de produits divers.

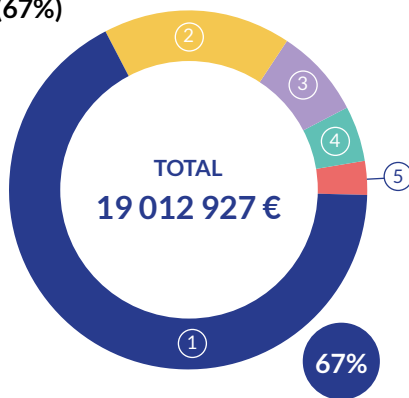
La part des ressources non utilisées est de 4 551 329 € :

- 4 494 162 € d'excédent de l'exercice,
- 57 167 € de report de ressources de dons affectés à la Maison de Solenn sur l'année suivante afin de financer les ateliers thérapeutiques.



## Répartition des financements par programmes

- 1 Programmes COVID : 12 631 850 € (67%)
- 2 Programme Pièces Jaunes : 3 307 644 € (17%)
- 3 Programme de lutte contre les violences faites aux enfants : 1 508 427 € (8%)
- 4 Programme Répit : 1 000 000 € (5%)
- 5 Autres programmes (Kaboul, Activités de Maison de Solenn, Fonds d'aide urgence) : 565 006 € (3%)



## Répartition des financements FOCUS COVID

- 1 Création d'espaces de détente dédiés aux soignants : 4 065 576 € (32%)
- 2 Aide d'urgence aux Maisons des adolescents : 2 552 985 € (20%)
- 3 Aide d'urgence aux hôpitaux d'Outre-Mer : 2 420 000 € (19%)
- 4 Lutte contre l'isolement des personnes âgées : 1 993 289 € (16%)
- 5 Repas soignants : 1 500 000 € (12%)
- 6 Elan Retrouvé : 100 000 € (1%)



## GRÂCE À VOTRE SOUTIEN

### PLUS DE 95% DE NOS RESSOURCES PROVIENNENT DE LA GÉNÉROSITÉ DE NOS DONATEURS.

Grâce à vous, nous pouvons réaliser nos missions et faire de l'hôpital un lieu de vie plus doux, plus gai, plus accueillant et plus chaleureux.

Pour continuer d'agir à nos côtés, vous pouvez :

#### • FAIRE UN DON PONCTUEL

Chaque don, chaque geste compte et permet à la Fondation d'améliorer les conditions d'hospitalisation. **Vous pouvez envoyer un chèque, faire un don en ligne (par carte bancaire ou Paypal) ou par SMS.**

#### • FAIRE UN DON RÉGULIER

Un don régulier par **prélèvement automatique** permet à la Fondation de mener ses projets, ses missions sur le long terme. C'est pour nous un soutien précieux auquel vous êtes libre de mettre fin à tout moment.

#### • FAIRE UN LEGS

Reconnue d'utilité publique, la Fondation est habilitée à recevoir des **legs, donations et assurances-vie** en exonération de droits de succession et de mutation. En transmettant tout ou partie de votre patrimoine à la Fondation, vous contribuez à réaliser des projets qui vous survivront et donnez ainsi une continuité à votre histoire et à vos convictions.

+ d'infos : [www.fondationhopitaux.fr](http://www.fondationhopitaux.fr)

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021

- 18 Janvier - 5 Février**  
Opération Pièces Jaunes
- Janvier**  
Lancement de l'appel à projets Pièces Jaunes
- Mars**  
Lancement de l'appel à projets « prenons soin de ceux qui soignent »
- Avril**  
Programme de soutien aux Maisons des Adolescents (MDA)
- Août**  
Lancement de l'appel à projets pour lutter contre l'isolement des personnes âgées hospitalisées
- 30 septembre**  
Inauguration du 1er EHPAD psychiatrique en France au Puy-en-Velay
- Octobre - Décembre**  
Programme de soutien aux établissements de santé en Outre-mer
- 22 octobre**  
Inauguration de l'APPART, espace de transition à Marseille
- 18 novembre**  
Inauguration de l'Institut de Génétique Médicale d'Alsace
- Décembre**  
Soutien à la création de la Maison de Répit d'Île-de-France





Nous attachons une importance capitale à la qualité de l'information qui vous est donnée.

La Fondation des Hôpitaux fait tout son possible pour vous apporter les **garanties de sérieux et de rigueur dans sa gestion**, que vous êtes en droit d'attendre. Votre confiance est très importante pour nous.

## COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nos comptes annuels et nos procédures de contrôle interne font l'objet tous les ans d'un contrôle par un commissaire aux comptes, nommé par le Conseil d'Administration après recours à un appel d'offres.

Nos comptes annuels ont toujours été **certifiés sans réserve**.

## CONTRÔLE DU COMITÉ DE LA CHARTE

Depuis 1996, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public. À ce titre, elle s'engage à respecter les principes relatifs :

- À la transparence financière
- Au respect du donateur
- Au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée
- À la rigueur de la gestion

Le respect de ces engagements est vérifié tous les ans par un contrôleur du Comité de la Charte. Un rapport triennal, établi par ce contrôleur, est sanctionné par une commission d'agrément et de contrôle du comité. Depuis 1996, la Fondation a bénéficié de cet agrément sans interruption.

En 2021, le Comité de la Charte a renouvelé le label don en confiance pour 3 années supplémentaires.

## BILAN 2021

au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)



ACTIF	2021	2020
IMMOBILISATIONS	113	114
TITRES MOBILISÉS	6 000	4 000
LEGS ET DONATIONS (actifs à céder)	4 783	6 247
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	11 522	11 926
AUTRES ACTIFS	444	1 207
TRÉSORERIE	57 099	60 477
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES	168	228
<b>TOTAL</b>	<b>80 129</b>	<b>84 199</b>
ENGAGEMENTS REÇUS (LEGS)	-	-

PASSIF	2021	2020
FONDS ASSOCIATIFS	17 378	50 609
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	3 478	3 212
RÉSERVES	44 028	3 904
REPORT À NOUVEAU	3 104	3 104
RÉSERVES POUR PROJETS	-33 232	40 389
PROJETS CONVENTIONNÉS AUPRÈS DES HÔPITAUX	24 135	16 666
FONDS DÉDIÉS	32 460	8 928
LEGS ET DONATIONS REÇUS	4 783	6 247
DIVERS PASSIFS	1 373	1 749
<b>TOTAL</b>	<b>80 129</b>	<b>84 199</b>

Le résultat négatif de l'exercice 2021 vient d'un reclassement comptable en fonds dédiés des ressources au titre du Covid non utilisées à fin 2020 et classées en réserves.

**NOUS RÉPONDONS  
À VOS QUESTIONS**

Miguel CHARDON

06 73 14 56 32

servicedonateurs@fondationhopitaux.fr

www.fondationhopitaux.fr

